



BULLETIN D'ADHESION 2021

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
CP : COMMUNE :
TELEPHONE : MAIL :
NAPI :
NOMBRE DE COLONIES DECLAREES :
N° SIRET :

Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique, cochez cette case si vous acceptez de participer à la campagne de piégeage de printemps

Adhésion Apiculteur Bugiste (indépendante du nombre de ruches, RC non comprise) - 20 €.....	€
Participation volontaire aux analyses de cire /ruche - 0,10 € par colonie déclarée.....	€
Adhésion syndicat national (au choix ou les deux)	€
Adhésion à l'UNAF et revue Abeilles & Fleurs - 28 €.....	€
Adhésion au SNA et revue Abeilles de France - 26,70 €.....	€
Autres revues	€
Santé de l'Abeille (6 numéros par an) - 21 €.....	€
Abeille & C°(revue belge du Cari - 5 numéros) - 46 €.....	€
Divers	€
Cotisation emballage obligatoire - 0.05 € par colonie.....	€
Cotisation au GASA - 5 €.....	€
Cotisation au GDS 01(à titre personnel).....	€
Cotisation assurance (dès le premier essaim)	€
Option 1: RC et Couverture juridique - 0,10 € par colonie déclarée.....	€
Option 2 : option 1+ incendie et catastrophes naturelles (franchise 23 €) 0,60 € par colonie déclarée (montant minimum forfaitaire : 4 €).....	€
Option 3: option 2+ multirisques hors intoxication 1,30 € par colonie déclarée (montant minimum forfaitaire : 4 €).....	€

TOTAL TTC €

**Veillez adresser votre règlement par chèque à l'ordre de l'Apiculteur Bugiste
à Marie-France SATET - 30, rue Persoz - 69 100 VILLEURBANNE**

Veillez indiquer l'emplacement de vos ruchers (obligatoire pour l'assurance)

EMPLACEMENT	NOMBRE DE COLONIES
RUCHER 1	
RUCHER 2	
RUCHER 3	
RUCHER 4	
RUCHER 5	